



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ CONJOINT**  
**DU MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS**  
**ET DU MINISTÈRE DE LA CULTURE**

Paris, le 6 février 2026

**400 ans de la Marine nationale : un partenariat exceptionnel entre le ministère des Armées et des Anciens combattants et le ministère de la Culture**

La Marine nationale célèbre en 2026 les 400 ans de l'édit du cardinal de Richelieu qui l'a fondée. À cette occasion, le ministère des Armées et des Anciens combattants et le ministère de la Culture s'associent pour rendre accessible au plus grand nombre un héritage vivant, porteur de sens, d'engagement et d'innovation.

Forte de quatre siècles d'histoire, de protection et d'engagement au service de la France et des Français, la Marine nationale souhaite faire de cet anniversaire un moment de sensibilisation des jeunes générations, de valorisation des initiatives locales et de renforcement des liens entre la Nation, sa culture et sa vocation maritime.

**Pourquoi un engagement conjoint des deux ministères ?**

*Une déclinaison territoriale forte*

De nombreux événements à dimension culturelle, commémorative, éducative et festive verront le jour sur tout le territoire, hexagone et outre-mer, à l'occasion des 400 ans de la Marine nationale. Le ministère des Armées et des Anciens combattants et le ministère de la Culture se mobilisent conjointement pour accompagner, soutenir, valoriser et structurer ces initiatives, en partenariat étroit avec les collectivités territoriales.

*Un patrimoine culturel et mémoriel commun à partager*

Les deux ministères souhaitent ouvrir largement aux Français des lieux emblématiques, parfois méconnus, relevant du patrimoine maritime et naval que sont les ports, arsenaux, musées, archives, œuvres d'art, traditions maritimes, etc., non seulement dans les régions littorales, mais aussi dans les régions moins côtières qui ont une histoire commune avec la Marine.

Au travers d'expositions, conférences, rencontres et projets artistiques, ils œuvrent ensemble à la transmission de l'histoire et de la mémoire auprès des jeunes générations, afin de susciter une prise de conscience de la vocation maritime française, passée, présente et future. La mer n'est pas seulement un horizon stratégique ; elle est un héritage vivant qui forge l'identité nationale.

### *Une labellisation nationale des initiatives culturelles*

Dans le cadre de cet anniversaire, la Marine nationale met en place une labellisation officielle des événements culturels à portée maritime ou navale répondant aux objectifs des 400 ans. Cette labellisation permettra :

- pour le ministère des Armées et des Anciens combattants, d'assurer la promotion et la visibilité nationale d'événements locaux, en leur donnant un rayonnement renforcé,
- pour le ministère de la Culture, de recenser et valoriser les initiatives culturelles portées sur l'ensemble du territoire.

Ce label, symbole de qualité et d'engagement commun, sera attribué sur dossier et accompagnera les porteurs de projets dans leur communication.

Le ministère des Armées et des Anciens combattants et le ministère de la Culture invitent dès à présent les collectivités, associations, musées, établissements scolaires, artistes et citoyens à se saisir de cet anniversaire pour raconter, ensemble, l'histoire maritime de la France et projeter son avenir.

### **Contacts médias**

Service d'information et de relations publiques de la Marine

[sirpa-marine.relation-presse.fct@intradef.gouv.fr](mailto:sirpa-marine.relation-presse.fct@intradef.gouv.fr)

09 88 68 46 67

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60, boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15